



Communiqué à la population

Actes de vandalisme sur notre territoire

Chères habitantes, chers habitants,

La Municipalité tient à vous informer que des actes de vandalisme ont été constatés ces derniers jours dans notre commune.

Le pilier public situé aux Biolettes a été endommagé, et un magnifique Chêne a été volontairement tailladé sur la Place de l'Orme. Ces actes regrettables portent atteinte à notre patrimoine commun et à la qualité de notre environnement.

La Municipalité condamne fermement ces dégradations et a d'ores et déjà déposé plainte. Une enquête est en cours en collaboration avec les forces de l'ordre.

Nous appelons la population à faire preuve de vigilance et à signaler tout comportement suspect. Si vous avez été témoin de ces faits ou si vous disposez d'informations utiles, merci de contacter la Police ou les services communaux.

Préserver notre cadre de vie est une responsabilité commune.

Merci pour votre attention et votre collaboration.

La Municipalité

Morrens, le 30 avril 2025